

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 12 mai 2014 au LPP Alpes Sud Isère à 18h

Collège membres de droit

MASNADA Nadège, DELAY Marie-Claude, REYNIER-POETE Patrick

Collège membres associés

BALLOT Patrick, EYRAUD Catherine

Collège membres élus

AVEDIKIAN Michel, LACROIX Michel, MATHERON Jean-Luc, MOSTACCHI Elisabeth, SCHIRR BONNANS Maylis, VETH LELIEVRE Catherine

Présence de : IDELON-RITON Marie-Christine (mairie de La Mure), MARIE Françoise (mairie de La Mure)
Et de GAIRAUD Justine (commissaire aux comptes), BONNIOL Michel (mairie de La Mure).

Excusé(e)s : DE LA FAYOLLE Bernard, DELPUECH Nicole

Absent(e)s avec pouvoir : BALLOT Violette, BALME Eric, BARREL Bernard, BENTEIO Annie, EYMERY Jean-Pierre.

QUORUM : 13 présents et 5 pouvoirs (sur 33 membres votants)

La nomination des nouveaux élus du collège des membres de droit issus de la CCMPCVV devrait être effective pour le prochain conseil d'administration. Ces élus seront issus de la commission culture de la Communauté de Communes.

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 7 avril 2013.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions (pour absence à ce CA).

Ce compte-rendu sera mis en ligne sur le site. Prévoir une information sur le Carré Culture et sur le site (rubrique « Vie de l'association »).

2. Approbation des comptes 2013.

Distribution et vidéo projection des comptes 2013 à l'assemblée (prévoir sur le document pour l'AG les comptes des années antérieures).

Résultat positif (13 857€) : très bonne fin d'année en cinéma (quart des recettes de l'année en décembre), et rattrapage du versement d'une subvention sur investissement du CNC (TSA). Versement non réglé au niveau de la Communauté de communes.

Michel Avédikian : Nous avons prévu une provision des heures supplémentaires – ou complémentaires (ligne 59 en comptes charges 2013 - comme les congés payés ligne 60). La somme sera-t-elle à provisionner tous les ans ?

Justine Gairaud : non, mais il y a nécessité de cette provision, elle fonctionne comme les variations des congés payés.

Nadège Masnada : Les salariés cumulent des heures complémentaires qui sont, normalement, récupérées dans l'année en cours. Avant d'envisager une augmentation des heures des uns ou des autres, il est nécessaire que nous ayons fini notre travail avec le DLA qui nous permettra de fixer des objectifs clairs à court et moyen terme sur le développement et le financement de l'association.

Par exemple (et de manière très caricaturale), si les résultats du DLA menaient à conclure que les séances de projection ne sont pas assez nombreuses ou qu'il faut développer les séances cinéma, nous saurons qu'il nous faut augmenter les heures des projectionnistes.

Si le résultat montre que nous ne faisons pas assez de communication, c'est de ce côté qu'il faudra chercher à augmenter les heures...

Nous devons d'ici fin 2014 avoir fait le point sur les heures nécessaires pour effectuer le travail et affecter ces heures sur des profils de poste clairs.

Michel Avédikian : quels sont les moyens pour gérer le volume des heures supplémentaires ?

Nadège Masnada : à prendre en compte surtout sur le cinéma. Nous devons prendre un CCD pour compléter les heures pour éviter les heures supplémentaires.

Le surcoût des heures supplémentaires : majoration de 10% dès la première heure.

Justine Gairaud : par rapport à l'année dernière il y a un résultat positif, ce qui permet de reconstituer des fonds propres. Nous sommes sortis du dispositif d'alerte. Mais il faut faire attention car ce résultat est dû au rattrapage du CNC, sans cela nous aurions un petit déficit. Il faut donc en tenir compte pour les prochaines années ou nous n'aurons plus de rentrées de ce type.

Michel Lacroix : ne devrait-on pas prévoir une provision en cas de départ de salariés?

Justine Gairaud : Une provision pour départ à la retraite n'est pas obligatoire comptablement, il s'agit d'une option, mais elle est à prévoir dans le cas de départ imminent à la retraite. On ne peut plus revenir en arrière sur des provisions de retraite. Les indemnités de départ que se soit retraite ou licenciement (sauf licenciement pour faute grave) sont fonction de la convention collective.

La somme provisionnelle de départ à la retraite peut être chiffrée et être mis en annexe (selon l'âge et l'ancienneté).

Maylis Schirr-Bonnans : que signifie la ligne Rémunération intermittent artiste (ligne 58) ?

Nadège Masnada : il s'agit du paiement direct de cachets à certains artistes (issue de la ligne 6).

Michel Avédikian : concernant la ligne 31 (*aide à la diffusion en milieu rural*), il s'agit de recherche de subvention auprès des conseiller généraux (subvention supprimée par le CG).

Nous n'aurons pas d'aide parlementaire cette année.

Jean-Luc Matheron : Demande le vote du CA sur les comptes 2013 et sur l'affectation du résultat aux fonds propres.

Approbation des comptes 2013 et de l'affectation du résultat aux fonds propres, à l'unanimité.

Nota : une somme de 140 k€ de fonds propres serait plus indiquée (3 à 6 mois de salaires).

3. Approbation du budget prévisionnel 2014.

Il n'y a pas de nouveautés importantes.

Prévisionnel cinéma et spectacle : raisonnable dans l'optimisme.

Les entrées cinéma en 2013 n'ont pas été très bonnes.

Prévisionnel cinéma 143k€ en 2013.

Spectacles : raisonnable, nous arrivons à une certaine stabilisation, en charge 51.500€. Les coûts d'accueils sont mieux gérés.

Catherine Veth : Concernant le budget nous ne devons pas prendre sur la part artistique des spectacles

Michel Avédikian : 14k€ en moins sur la ligne spectacle. 40k€ de recettes contre 51k€ de charges (sans frais annexes, intermittents). Les frais annexes sont de l'ordre de 50% des cachets

Ligne 42 (*hébergement, accueil spectacle*) : nous avons une économie de 3 200€ → utilisation de l'appartement et aide des bénévoles (repas).

Nadège Masnada : Il nous manque un analytique très poussé.

Patrick Peynier Poète : Il serait intéressant de comparer nos chiffres avec d'autres salles.

Michel Avédikian : demande des explications sur l'école du spectateur.

Nadège Masnada : celle-ci était gérée en partenariat avec la MPT (portage complet du dossier). En décembre la MPT est toujours partenaire mais refuse de garder le portage, il nous revient donc l'ensemble des charges sur 2014. L'activité est équilibrée, sans le temps de travail des salariés.

Patrick Reynier Poète : historiquement l'action a été démarrée par LMCT, elle est maintenant très appréciée et étendue sur tout le territoire.

Marie-Claude Delay : combien de jeunes sont participants ?

Nadège Masnada : il y a 30 jeunes à l'année. L'activité est assez mouvante selon les groupes constitués.

Michel Avédikian : Concernant l'évolution des subventions : pour compenser la baisse des subventions du Conseil Général, nous prévoyons l'obtention d'au moins 1000€ sur des actions de mécénat - ligne 13 (*mécénat*).

Ligne 36 (*aide au court-métrage*) : concerne la décision de reprise de l'abonnement court-métrage et une relance de la région sur le subventionnement des ces courts-métrages.

Jean-Luc Matheron : pour information, la région est très engagée sur les court-métrages

Michel Avédikian : 5000€ énergie territoire, c'est une subvention mais avec mise en place de nouvelles activités.

La ligne 38 (*subventions Com de Com*) regroupe toutes les subventions du territoire, on attend que la CCMPCVV réponde sur cette demande.

Patrick Reynier Poète : la réponse interviendra plus tard, depuis 2013 il y a eu des augmentations non négligeables. La CCMPCVV a actuellement quelques soucis pour équilibrer ses comptes, il manque de l'argent pour équilibrer le fonctionnement. Mais nous serons à ce niveau.

EDF peut devenir un partenaire sur long terme, il faut mettre en place un partenariat efficace.

Catherine Veth : Les entrées encarts publicitaires sont en baisse, pourquoi ?

Michel Avédikian : Nous avons plus de difficultés à trouver des annonceurs pour le Carré Culture que pour la plaquette.

Justine Gairaud : question sur les recettes du cinéma numérique, qu'en est-il de la location des lunettes ?

Nadège : les recettes sont intégrées à la billetterie (l'achat est en amortissement).

Nous notons une baisse des films 3D.

Approbation du budget prévisionnel 2014 (sera présenté à l'AG) : adopté à l'unanimité.

4. Préparation de notre prochaine Assemblée Générale

Justine Gairaud : les documents pourront être rédigés d'ici fin mai. Elle pourra venir à l'Assemblée Générale le mercredi 18 juin à 18h.

Michel Avédikian : Nous faisons la proposition d'une projection d'un film à la suite des échanges de l'AG, vers 21h.

Jean-Luc Matheron : propose « les animateurs racontent la grande guerre » (1h30), courts-métrages d'animation fait autour de la guerre 14-18. En attente de réponse.

Michel Avédikian : un autre projet est en court de réflexion : former des personnes qui liront des textes dans les différentes communes à l'occasion des cérémonies du 11 novembre. Philippe Garin pourrait former des personnes pour ces lectures.

Patrick Reynier Poète : est intéressé et à participer à cette action et à l'envoi de courrier aux différentes communes.

Michel Avédikian : nous recherchons d'autres moyens pour rendre l'AG plus agréable.

Prochain CA pour préparer l'AG : **mardi 10 juin à 18 h.**

5. Point sur le tiers sortant du collège des adhérents, sur le collège des membres associés et le collège des membres de droit.

Emmanuel Burlat, Nathalie Burlat, Michel Lacroix, Catherine Veth Lelièvre, du collège des membres adhérents, sont sortant du CA.

Nous devons faire un point avec les membres associés et demander aux différentes associations de proposer des personnes.

Catherine Eyraud : Pourquoi pas un membre de la jeunesse ?

Nadège Masnada : compte-tenu de nos expériences cela semble plutôt difficile.

Jean-Luc Matheron : ne renouvellera pas son mandat de trésorier.

Michel Avédikian : lance un appel aux volontaires.

Nadège Masnada : Il pourrait y avoir une commission finance.

Jean-Luc Matheron : et un trésorier adjoint.

6. Divers

- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : la première rencontre aura lieu avec les représentants de LMCT le **26 mai à 17h30** ; 5 demi-journées de rencontres sont prévues. La 1^{re} rencontre aura lieu avec les membres du bureau, les suivantes sont ouvertes aux membres du CA : les personnes qui souhaiteraient venir peuvent se faire connaître.
- Annonce des prochains événements au théâtre.

Prochain CA : mardi 10 juin à 18h

Prochaine AG : mercredi 18 juin à 18h00

Présentation de la saison 2014-2015 : samedi 20 septembre

Le secrétaire
Patrick BALLOT